2010–2011

Raport Annuel

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

Rapport Annuel 2010-2011

Table des Matières

Profil	4
Message du président	5
Exécuter notre stratégie de recherche	7
Découvrir et partager le savoir	14
Renforcer notre infrastructure	16
Aperçu pour 2011-2012	17
Conseil d'administration et agents du Conseil	18
Rapport du vérificateur	22

Conseil ontarien
de la qualité de
l'enseignement supérieur

Un organisme du gouvernement de l'Ontario

La photo en couverture a été offerte à Vive Solomon par Collège Boréal.

Profil

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur est un organisme indépendant du gouvernement de l'Ontario dont l'objectif est d'assurer l'amélioration continue du système d'enseignement postsecondaire en Ontario. Le Conseil a été créé en vertu de la **Loi de 2005 sur le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur**. Il a pour mandat de mener des recherches, d'évaluer le système d'enseignement postsecondaire et de communiquer des recommandations stratégiques au ministre de la Formation et des Collèges et Universités dans le but d'améliorer la qualité, l'accessibilité et la responsabilisation du système d'enseignement supérieur de l'Ontario.

Message du président

Bienvenu au Rapport annuel 2010-2011 du COQES.

Les personnes sont d'une importance fondamentale pour toutes les organisations, c'est pour cette raison que je commence par un moment déterminant de la dernière année, alors que nous avons fait nos adieux à Jim Downey et accueilli notre nouveau président, Harvey Weingarten. Avec Jim et Harvey, la foudre a frappé deux fois le COQES : Jim lui a donné son élan de départ et recruté la plupart des membres talentueux de notre personnel, que dirigent Ken Norrie, vice président à la recherche, et Diana Macri, directrice générale. Comme mon résumé de nos différentes activités vous permettra de le constater, Harvey a renforcé de façon impressionnante les assises jetées par Jim et persuadé Susan Bloch-Nevitte de diriger nos efforts de communication.

Bien que je ne quitte le COQES qu'en juin, je souhaite souligner les contributions exceptionnelles de deux collègues—Catherine Henderson et David Marshall. De plus d'une façon, ils ont été des membres extraordinaires du conseil et nous les remercions sincèrement de leur dévouement et des services rendus non seulement au COQES, mais au milieu de l'éducation postsecondaire de l'Ontario en général.

Pour ce qui est des activités annuelles du COQES, je n'ai simplement pas suffisamment d'espace pour en discuter en détail. *Le COQES est un intervenant clé dans le cadre des discussions sur les politiques relatives à l'enseignement supérieur* et il a produit ou commandé 129 projets de recherche depuis qu'il est devenu opérationnel en 2007. Parmi les faits saillants de la dernière année, mentionnons un rapport sur les avantages d'une plus grande différentiation du secteur universitaire ontarien et un rapport sur les options pour une politique des droits de scolarité en Ontario.

Le COQES est également *un catalyseur de la collaboration interinstitutionnelle en matière de pratiques exemplaires* ayant à ce titre organisé, à l'intention des administrateurs ainsi que des membres du corps professoral des collèges et des universités, une série d'ateliers concernant les études de recherche sur l'enseignement et l'apprentissage ainsi que sur les initiatives de service aux étudiants qui appuient

des taux accrus de maintien et de réussite des effectifs étudiants. Le COQES a lancé un ambitieux projet d'une durée de deux ans comprenant 13 études de recherche visant l'évaluation et la mise en évidence de pratiques novatrices et efficaces d'enseignement et d'apprentissage dans les collèges et universités de l'Ontario.

Dans le paysage économique actuel, nous croyons qu'il est plus important que jamais de valoriser l'*accroissement de la transparence et de la sensibilisation du public*. Nous avons amélioré l'accès du public aux recherches et aux activités du COQES grâce à des sommaires de style actualités, des relations étroites avec les médias et l'introduction de vidéos YouTube, de Twitter et de Facebook, ainsi qu'à des résumés des exposés et des allocutions présentés par le personnel du COQES (Le COQES communique). Nous affichons également sur notre site Web les dépenses mensuelles de tous les cadres du COQES.

Pour ce qui est des projets à venir, le COQES organisera en mai une conférence internationale sur la mesure des résultats d'apprentissage et réalisera par la suite plusieurs projets de recherche clés en collaboration avec des établissements de l'ensemble du pays. Nous publierons également notre tout premier rapport communautaire en juin. La recherche se poursuit dans nos trois principaux domaines—accessibilité, qualité et responsabilité (y compris la conception du système)—avec des projets qui examineront les obstacles socioculturels à l'éducation postsecondaire auxquels sont confrontés les groupes sous-représentés, les parcours pédagogiques des apprenants adultes, l'efficacité de l'enseignement, l'harmonisation entre les doctorats détenus et le marché du travail, les modèles de financement différenciés et la viabilité financière du secteur de l'éducation postsecondaire de l'Ontario.

Nous vivons une période des plus excitantes et stimulantes pour l'éducation postsecondaire dans notre province. Ne disposant que de ressources limitées, nos établissements se débattent avec une participation à la hausse, l'importance accrue accordée à la qualité de l'enseignement et la question de savoir si les étudiants qui obtiennent leur diplôme possèdent les compétences nécessaires à leur réussite. L'année 2010-2011 a été ambitieuse et productive pour le Conseil. Je suis certain que le COQES demeurera au premier plan pour relever, aujourd'hui et dans le futur, ces enjeux importants et d'autres auxquels est confronté le système d'enseignement postsecondaire.

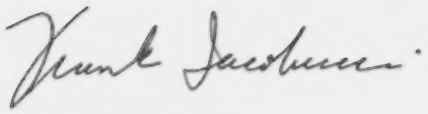

Frank Iacobucci, c.c., c.r.
Président

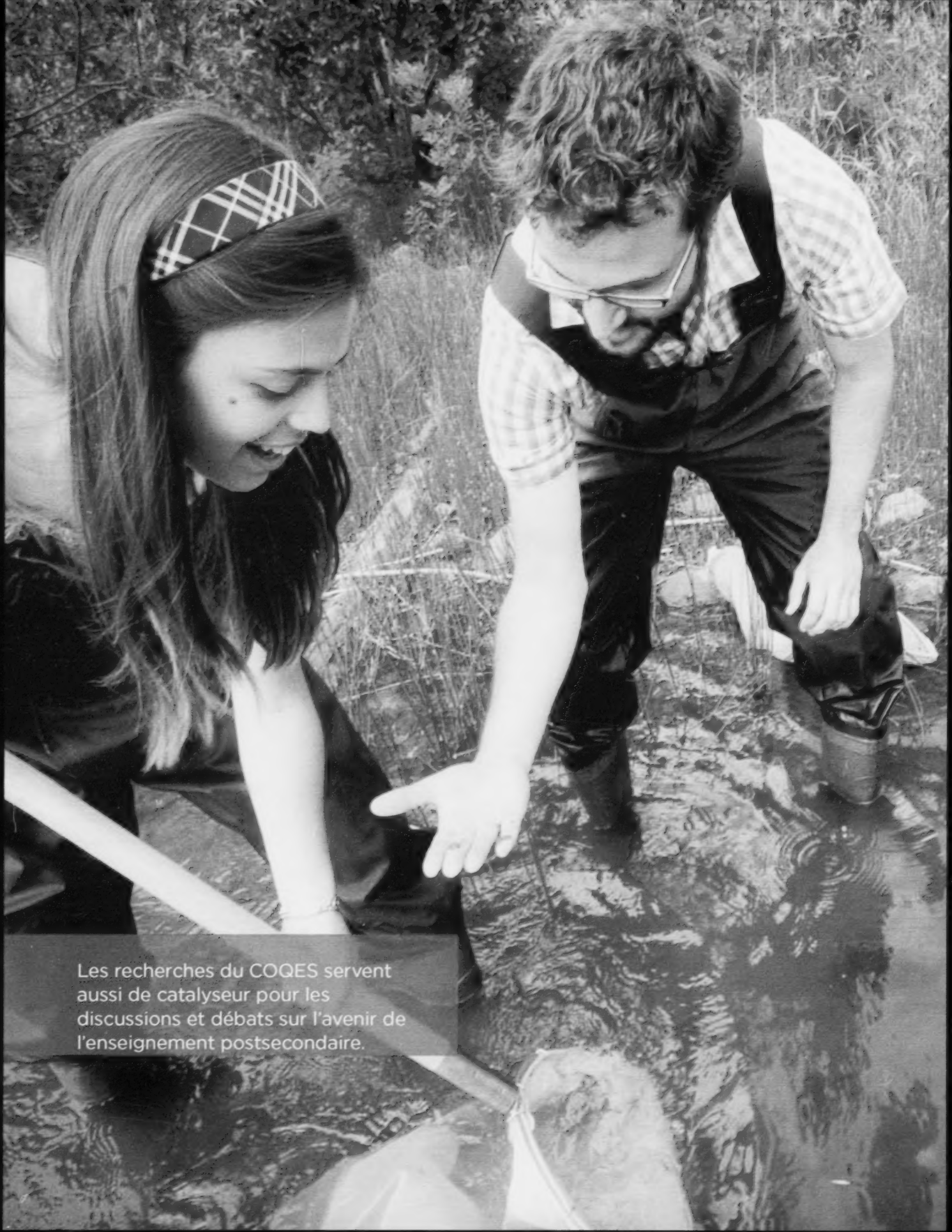

Les recherches du COQES servent aussi de catalyseur pour les discussions et débats sur l'avenir de l'enseignement postsecondaire.

Exécuter notre **stratégie de recherche**

Le COQES continuer de réaliser et de publier des recherches dans ses trois principaux domaines : l'accessibilité, la qualité et la responsabilité (y compris la conception du système).

Durant 2010–2011, il a signé 31 nouveaux contrats de recherche avec des chercheurs externes et publié 30 rapports de recherche, dont trois ont été produits à l'interne (deux ont été rédigés conjointement avec des partenaires de l'extérieur) et trois sont publiés dans la série *Rapports En question* du COQES.

Accessibilité et maintien des effectifs

Les inscriptions aux collèges, universités et programmes de métiers et d'apprentissage de l'Ontario ont atteint des niveaux records, le public étant de plus en plus conscient des avantages à vie que procure l'éducation postsecondaire. Sur le plan économique, la preuve est irréfutable. Les diplômés du postsecondaire connaissent des taux de chômage plus faibles et touchent un revenu annuel moyen plus élevé que les diplômés du secondaire.

Le plan d'action *Vers des résultats supérieurs* (Gouvernement de l'Ontario, 2005), fondé sur le rapport Rae (2004), a permis de cerner des groupes précis auxquels le gouvernement devra porter une attention particulière, soit : les familles à faible revenu, les autochtones, les francophones, les Néo Canadiennes et Néo-Canadiens, les personnes handicapées et les étudiantes et étudiants de première génération (ceux dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires). Toutefois, certains de ces groupes ne seraient pas vraiment sous-représentés selon les travaux du COQES. Les jeunes immigrantes et immigrants de première et de deuxième génération (nés à l'extérieur du Canada ou dont un parent est né à l'extérieur du Canada) par exemple, sont significativement plus susceptibles que

les non immigrants de s'inscrire au niveau postsecondaire, en particulier à l'université. La participation des jeunes francophones aux études postsecondaires est comparable à celle des non francophones, les politiques étant maintenant axées sur la disponibilité de programmes en français. Cependant, les jeunes dont les parents n'ont fait aucune étude postsecondaire, ceux se déclarant d'origine autochtone, les jeunes handicapés et ceux provenant d'une famille à faible revenu sont significativement moins susceptibles que les autres de fréquenter un établissement postsecondaire.

Selon l'étude *Volonté des groupes sous-représentés de payer leurs études postsecondaires*, les élèves membres des groupes sous-représentés hésitent un peu plus à contracter des prêts étudiants et les bourse, peut-être parce qu'ils sous-estiment les avantages éventuels d'une éducation supérieure. L'étude donne à penser que l'aversion pour les prêts pourrait en amener certains—particulièrement ceux qui ont peu de sources de financement à part les prêts étudiants—à conclure qu'ils n'ont pas les moyens de faire des EPS et à ne pas s'inscrire.

Selon l'étude *Cheminements des membres des groupes sous-représentés : de la présentation d'une demande d'admission à un établissement postsecondaire à l'entrée* sur le marché du travail, les membres de ces groupes qui font des EPS ont plus tendance à concilier études, emploi et responsabilités familiales et à être préoccupés par l'équilibre entre les études et le travail. Ils sont moins susceptibles de recevoir une aide financière de leur famille et plus susceptibles de contracter des prêts auprès de sources privées au lieu de se prévaloir des programmes gouvernementaux pour financer leur études.

Quel est le facteur qui a la plus grande influence sur la décision d'un élève de fréquenter le collège ou l'université? Le fait que ses parents ont fait des études postsecondaires. Selon deux études récentes (*Groupes sous-représentés à des études postsecondaires : Éléments probants extraits de l'Enquête auprès des jeunes en transition* et *Accès à l'éducation postsecondaire : Comparaison entre l'Ontario et d'autres régions*), la scolarité des parents pourrait être le facteur le plus important et le plus ur lorme pour déterminer qui va au collège ou à l'université. Ces études

> Les diplômés ont plus de chances de trouver un emploi et leur revenu dépasse de 25 % celui des diplômés du secondaire, écart qui a plus que doublé au cours des 20 dernières années.

concluaient qu'une seule année de scolarité du père ou de la mère avait une plus grande incidence sur la probabilité que le fils ou la fille fasse des études postsecondaires qu'un revenu parental supplémentaire de 50 000 $.

Les discussions sur l'accès ont tendance à mettre l'accent sur les facteurs financiers tels que les droits de scolarité et les prêts et bourses. Les auteurs des études soutiennent néanmoins qu'il faudrait aussi stimuler la motivation et le rendement des élèves au palier secondaire (et même avant). Ces études ne sont pas les seules à souligner l'importance de mieux renseigner les élèves et leurs familles sur le coût et les avantages des études, de les sensibiliser aux programmes d'aide financière et d'envisager des interventions précoces qui ciblent les principaux obstacles non financiers aux EPS —comme les attitudes négatives envers l'éducation et le manque de soutien familial ou communautaire.

75 le pourcentage des nouveaux emplois exigeront des études postsecondaires quelconques.

64 le pourcentage des Ontariens de 25 à 64 ans qui détiennent un titre d'études postsecondaire.

87 le pourcentage d'étudiants des collèges de l'Ontario qui se disent satisfaits ou très satisfaits des connaissances et des compétences acquises dans leurs programmes.

Même s'ils réussissent à surmonter ces obstacles, certains étudiants qui entament des études collégiales ou universitaires finissent par décrocher. Les taux actuels de diplomation en Ontario s'élèvent à environ 65 % pour les collèges et à plus de 79 % pour les universités. Il n'y a pas suffisamment de données provinciales sur le nombre exact d'étudiants qui sont transférés à un autre établissement, qui décrochent mais retournent aux études par la suite ou qui décrochent en permanence, mais les statistiques nationales indiquent que 20 % des étudiants inscrits dans un collège et 15 % de ceux inscrits à l'université n'obtiennent pas leur diplôme dans les cinq ans. Ici aussi, des interventions précoces pourraient avoir un impact significatif, en l'occurrence en permettant d'identifier les étudiants de niveau postsecondaire qui risquent de décrocher.

D'après une récente étude intitulée *Voir la rétention en fonction des risques et non des taux : Une autre façon pour les établissements de gérer le maintien des effectifs*, une approche préventive permettrait aux établissements d'intervenir avant le décrochage. Selon l'étude, les facteurs de risque incluent : le fait de suivre des études à temps partiel, l'absence de bourses d'études, des notes plus faibles au secondaire et le fait de n'avoir pas choisi de majeure.

Il est essentiel de mettre l'accent sur l'accessibilité et la réussite des EPS, car près des trois quarts des nouveaux emplois exigeront des études postsecondaires quelconques. L'Ontario se classe actuellement en tête des provinces pour ce qui est du niveau d'EPS. En effet, plus de 64 % des Ontariennes et Ontariens âgés de 25 à 64 ans sont titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires (collège, université, apprentissage ou métier). La capacité du Canada à répondre à la future demande en travailleurs qualifiés dépendra de la croissance continue du taux de participation aux études postsecondaires. Les meilleures façons d'assurer cette croissance consisteraient notamment à élargir l'accès et à réduire les obstacles pour les groupes actuellement sous-représentés dans nos établissements postsecondaires.

Qualité

La mesure de la qualité de l'enseignement postsecondaire en Ontario suscite un intérêt croissant mais, pour de nombreux étudiants, le test ultime vient après les études—sur le marché du travail.

Et les perspectives d'emploi sont considérablement meilleures pour les titulaires d'une attestation d'EPS. Selon Statistique Canada, le taux de chômage en 2010 pour les personnes âgées de 25 à 44 sans attestation d'EPS était de 10,9 %, contre 6,3 % pour ceux qui en ont une.

Selon l'étude *L'éducation postsecondaire et le marché du travail en Ontario*, les diplômés ont plus de chances de trouver un emploi et leur revenu dépasse de 25 % celui des diplômés du secondaire, écart qui a plus que doublé au cours des 20 dernières années. Malgré l'augmentation

marquée du nombre de diplômés d'université en Ontario depuis 1986, l'étude n'a trouvé aucun symptôme associé à une offre excédentaire de main-d'œuvre très instruite (comme une baisse des salaires relatifs ou une plus forte probabilité de chômage).

Si le revenu est un gage de succès, le niveau de rémunération pourrait dépendre du domaine d'études, selon l'étude *Concordance entre les programmes d'enseignement postsecondaire et le marché du travail en Ontario*. De manière générale, les diplômés en génie et en sciences informatiques obtiennent les meilleurs salaires dans les deux années qui suivent la fin de leurs études, suivis des diplômés en santé, en affaires et en commerce. Les salaires gagnés dans le secteur du génie, des mathématiques et des sciences informatiques ont augmenté considérablement ces dernières années, malgré l'absence de hausse réelle du nombre de diplômés dans ces disciplines technologiques, qui semblent offrir plus de débouchés.

L'obtention d'un bon emploi est un des facteurs de satisfaction des diplômés. Cependant, selon l'étude *Quels sont les déterminants de la satisfaction et de l'activité sur le marché du travail des diplômés de collège de l'Ontario?*, ce qui se passe sur le campus est presque aussi important que les résultats éventuels sur le marché du travail. L'étude conclut que des facteurs tels que la pertinence du contenu des cours et la qualité de l'enseignement ont presque autant d'influence sur la satisfaction des diplômés.

Ce n'est pas par hasard que les chercheurs du COQES examinent les méthodes efficaces d'enseignement et d'apprentissage. Comme le soulignent les auteures de *Faisons le point : rapport du Colloque sur la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage dans l'enseignement supérieur* (colloque parrainé par le COQES), beaucoup d'études ont été faites sur les modes d'apprentissage « axés sur les étudiants », où l'étudiant s'engage activement dans le processus d'apprentissage au lieu d'absorber passivement la matière enseignée. Les auteures du livre affirment toutefois que les pratiques pédagogiques en vigueur au niveau postsecondaire ne reflètent pas le fruit des recherches et elles prônent l'adoption à grande échelle de pratiques efficaces fondées sur ces recherches.

Les enseignants de niveau postsecondaire semblent impatients de relever le défi, même s'ils croient que leurs établissements accordent plus d'importance à la recherche. Selon l'étude *Participation du corps professoral au perfectionnement de l'enseignement—Étape II*, près de 96 % des professeurs permanents sondés dans six universités ontariennes affirmaient que l'enseignement était un aspect important ou très important de l'exercice de leur profession, mais plus de 70 % jugeaient la recherche plus déterminante que l'enseignement en termes de réputation et d'accès au financement. Les professeurs avaient toutefois recours à des méthodes tant formelles qu'informelles pour améliorer leurs compétences en enseignement, par exemple en visitant le centre de ressources en enseignement ou en apprentissage de leur établissement.

60 000

le nombre de nouvelles places pour les étudiants de l'Ontario d'ici 2015-2016

En partenariat avec les universités et collèges de toute la province, le COQES a lancé 13 projets de recherche pour évaluer les pratiques novatrices et efficaces d'enseignement et d'apprentissage au cours des deux prochaines années. Les projets aideront également à sensibiliser tous les intervenants aux programmes et techniques qui ont un impact avéré sur la réussite des élèves.

Les compétences que les élèves acquièrent au cours de leurs études collégiales ou universitaires sont essentielles à leur succès. Selon le rapport *Un équilibre harmonieux : Soutenir le développement des compétences pour une économie du savoir*, les compétences et habiletés les plus importantes pour les employeurs comprennent les compétences dites non techniques : communication, travail d'équipe, intégrité, capacité intellectuelle, capacité d'organisation, confiance en soi et personnalité. Et, selon l'étude sur la satisfaction des diplômés, les étudiants accordent eux aussi de la valeur à ces compétences non techniques, qu'ils jugent aussi importantes que leurs compétences liées au travail.

La tendance mondiale de l'EPS est d'encourager la participation des étudiants, de leur offrir un choix de programmes, de leur permettre de changer d'orientation et de soutenir ceux qui veulent mettre à jour ou améliorer leurs connaissances et compétences.

Responsabilité

Une récente conférence parrainée par le COQES rassemblait des experts internationaux en évaluation de l'apprentissage postsecondaire. La conférence *Measuring the Value of a Postsecondary Education* (visitez heqco.ca pour avoir un aperçu des conclusions) examinait les façons d'identifier et de mesurer les résultats d'une éducation postsecondaire. Elle reflétait la portée internationale des efforts du COQES pour identifier, évaluer et partager les meilleures pratiques touchant la qualité, la responsabilité et l'accessibilité de l'enseignement postsecondaire.

Les établissements et le système d'enseignement postsecondaire de l'Ontario dans son ensemble rendent déjà compte de différentes mesures d'intrant et d'extrant telles que les notes d'entrée, le nombre d'inscriptions et les taux de diplomation. Des sondages sur la satisfaction et l'engagement des étudiants ont récemment été ajoutés à la combinaison de mesures de responsabilisation des établissements postsecondaires. Les collèges de l'Ontario utilisent des indicateurs de rendement clés imposés par la province pour mesurer la satisfaction des étudiants, des diplômés et des employeurs ainsi que les taux de diplomation et d'emploi des étudiants de chaque collège.

Comme il est souligné dans le *Rapport En question : La participation étudiante comme mesure de la qualité du réseau d'éducation postsecondaire de l'Ontario*, les collèges et universités veulent des données fiables pouvant les aider à identifier les pratiques pédagogiques efficaces ainsi que les points à améliorer qui permettront de garder les étudiants dans le système d'éducation, d'améliorer leur rendement scolaire et d'accroître les taux de diplomation.

Que nous réserve le futur?

Selon les résultats des études réalisées par le COQES, l'augmentation continue du nombre d'immigrants et d'apprenants adultes de même que les efforts déployés pour accroître la participation des groupes actuellement sous-représentés se répercuteront sur l'EPS au cours des dix prochaines années. Anticipant cette croissance, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il prévoyait de créer 60 000 nouvelles places pour les étudiants dans les collèges et universités d'ici 2015-2016.

L'Ontario est la première destination des immigrants canadiens, dont les enfants sont plus susceptibles d'aller au collège ou à l'université que les enfants de parents nés au Canada. D'après l'étude *Parcours des jeunes immigrants après l'école secondaire*, les immigrants ont tendance à entretenir de grandes attentes de succès, ce qui motive leurs enfants à réussir. Cette influence est davantage manifeste chez les immigrants originaires d'Asie de l'Est et moins marquée chez les immigrants des Caraïbes et de l'Amérique latine.

Le nombre d'inscriptions pourrait être encore plus élevé dans l'avenir si l'écart dans les taux de participation à l'EPS continue de se rétrécir entre les hommes et les femmes. Selon *« Ou sont les garçons? » Aperçu des tendances parmi les deux sexes dans le secteur de l'éducation et sur le marché du travail en Ontario*, les pourcentages d'élèves qui poursuivent leurs études au niveau collégial ou universitaire ont augmenté pour les hommes et les femmes, mais le taux de croissance a été plus élevé chez les femmes, qui représentaient environ 55 % des demandes d'admission aux collèges et universités de l'Ontario en 2007. Le rapport souligne toutefois que le ralentissement de la croissance de l'écart entre les sexes pourrait signaler une stabilisation de cette tendance vieille de 20 ans.

Les apprenants adultes entraînent eux aussi une modification des taux d'inscription dans des établissements d'EPS, en plus de transformer la prestation des programmes et services. Les études montrent que la plus forte proportion d'Ontariennes et Ontariens ayant des besoins ou désirs d'éducation et de formation non satisfaits se situe dans la tranche des 25 à 54 ans. Les progrès technologiques et l'évolution rapide des compétences requises obligeront les adultes, même ceux qui sont très instruits et qui occupent un emploi, à acquérir de nouvelles compétences et à actualiser celles qu'ils possèdent déjà.

Ces mêmes avancées technologiques transforment déjà les modalités et lieux d'apprentissage. Les participants à un forum du COQES sur les stratégies d'enseignement pour les classes nombreuses ont conclu que les enseignants novateurs et les nouvelles technologies pourraient faire disparaître l'approche traditionnelle du cours magistral pour ce genre de classes. Des exposés interactifs

Si l'avenir de l'enseignement supérieur réside dans un système davantage axé sur les étudiants, qui permet à ces derniers de distinguer les établissements qui répondent le mieux à leurs aspirations personnelles et professionnelles, il faudra apporter des ajustements au système.

téléchargeables aux communautés de cours en ligne, les nouvelles technologies favorisent la personnalisation de l'apprentissage et stimulent la créativité dans les classes de toutes tailles, sur place ou à distance.

Si les tendances actuelles se maintiennent, le système d'EPS ontarien de demain reflétera la diversité croissante des cheminements éducatifs et offrira plus de flexibilité et de mobilité entre les établissements d'enseignement. D'après l'étude du COQES intitulée *Se forger des voies de passage : les étudiantes et étudiants qui effectuent un transfert entre un collège et une université de l'Ontario*, le nombre d'étudiants qui poursuivent leurs études en allant du collège à l'université s'est accru au cours de la dernière décennie.

Près de 8 % des diplômés d'université ont suivi un programme menant à un grade en 2008-2009, contre 5,3 % en 2001-2002. Le pourcentage d'étudiants de niveau collégial qui sont diplômés d'université a également augmenté : 10 % en 2009-2010, comparativement à 8 % une décennie plus tôt. Les étudiants se prononcent en agissant et le système de transfert de crédits du gouvernement provincial a répondu en affectant près de 74 millions de dollars sur cinq ans afin d'aider les étudiants à terminer plus rapidement leurs études, de créer de nouveaux transferts de crédits, de fournir un soutien accru aux étudiants et une information de meilleure qualité sur les possibilités.

La tendance mondiale de l'EPS est d'encourager la participation des étudiants, de leur offrir un choix de programmes, de leur permettre de changer d'orientation et de soutenir ceux qui veulent mettre à jour ou améliorer leurs connaissances et compétences. Selon l'étude *Favoriser la participation : Tendances en matière d'itinéraires d'études postsecondaires*, l'enseignement supérieur, aiguillé par l'évolution constante des compétences sur le marché du travail, se dirige vers un système qui propose différents itinéraires à travers toutes les options postsecondaires en partenariat avec les étudiants, les parents, les partenaires communautaires, les entreprises et l'industrie.

Le secteur postsecondaire de l'Ontario voit déjà une plus grande participation aux programmes d'enseignement axés sur le travail allant de l'éducation coopérative à l'apprentissage. D'après une récente enquête Ipsos Reid, près du quart des Ontariennes et Ontariens ayant fait des études postsecondaires ont participé à des programmes d'éducation coopérative, ce qui représente une proportion plus élevée que dans n'importe quelle autre province canadienne. Et avec la création de l'Ordre des métiers de l'Ontario en 2009, l'Ontario a élargi son champ d'action au système d'apprentissage et de formation dans les métiers spécialisés, où plus de 120 000 apprentis font actuellement l'apprentissage d'un métier. Les études du COQES montrent que les établissements d'enseignement postsecondaire et les employeurs qui participent à des programmes d'enseignement intégré au travail considèrent comme un volet important de l'expérience étudiante le fait de préparer les étudiants à entrer sur le marché du travail en leur inculquant des compétences pertinentes, transférables et commercialisables.

Les recherches du COQES servent aussi de catalyseur pour les discussions et débats sur l'avenir de l'enseignement postsecondaire. Selon les auteurs du livre *Academic Transformation: The Forces Reshaping Higher Education in Ontario*, parrainé par le COQES, les universités de la province sont passées d'un modèle principalement axé sur l'enseignement à un modèle axé sur la recherche, qui est « le plus coûteux, volatile et risqué ». Les universités ont donc du mal à concilier les coûts élevés d'acquisition des connaissances fondées sur la recherche avec le nombre croissant d'inscriptions d'étudiants dont les antécédents, les besoins et les styles d'apprentissage varient. Les auteurs affirment que le système d'EPS et ses étudiants pourraient bénéficier d'une plus grande variété d'établissements conférant des grades, comme ceux qui se concentrent principalement sur l'enseignement de premier cycle, qui offrent des grades préprofessionnels après trois ans d'études, qui donnent aux collèges un plus grand rôle dans l'attribution des grades et qui mettent davantage l'accent sur l'apprentissage des métiers et les apprenants sous-préparés.

Si l'avenir de l'enseignement supérieur réside dans un système davantage axé sur les étudiants, qui permet à ces derniers de distinguer les établissements qui répondent le mieux à leurs aspirations personnelles et professionnelles, il faudra apporter des ajustements au système. Un autre catalyseur de discussions est le rapport du COQES intitulé *Les avantages d'une plus grande différenciation du secteur*

universitaire ontarien, qui invite les universités à s'engager à respecter leur mission et leurs priorités, à se fixer des objectifs mesurables qui tiennent compte de leurs points forts et à s'attendre à un financement provincial déterminé en fonction des objectifs réalisés. Le rapport soutient que cette approche différenciée produirait un système d'enseignement postsecondaire « plus cohésif, plus fluide, plus viable et de meilleure qualité ».

De plus, étant donné que le présent cadre des droits de scolarité des collèges et universités de l'Ontario expire en 2012-2013, le gouvernement devra décider quelle approche adoptée. Le document Options pour une politique sur les droits de scolarité en Ontario, de la série Rapports en question, présente certaines options à examiner, notamment celle du plafonnement des droits permettant des variations, dont les régressions, le gel, l'alignement des hausses sur l'indice des prix à la consommation et la politique gouvernementale actuelle, laquelle autorise une augmentation annuelle moyenne de 5 % des droits de scolarité; l'option selon la part visant l'atteinte d'un équilibre approprié entre le coût relatif des études postsecondaires qu'il convient de faire assumer par les droits de scolarité et par le gouvernement; la déréglementation restreinte qui donnerait aux établissements un pouvoir discrétionnaire accru dans la détermination de droits au sein des programmes et parmi ceux-ci, tout en conservant le plafonnement global des droits; la pleine déréglementation qui conférerait un pouvoir discrétionnaire dans l'établissement des droits de scolarité et supprimerait leur plafonnement global.

Vous trouverez sur heqco.ca la liste complète des recherches actuelles et des rapports.

Découvrir et **partager le savoir**

Le COQES continue de diffuser publiquement ses travaux de recherche et de mobiliser les intervenants de manière significative. En 2010-2011, le COQES a organisé six activités et ateliers afin de présenter ses recherches et les travaux de recherche effectués dans le secteur.

Au cours de la dernière année, le personnel du COQES a présenté plus de 45 exposés dans le cadre de conférences et d'activités ayant trait à l'éducation au Canada et à l'étranger.

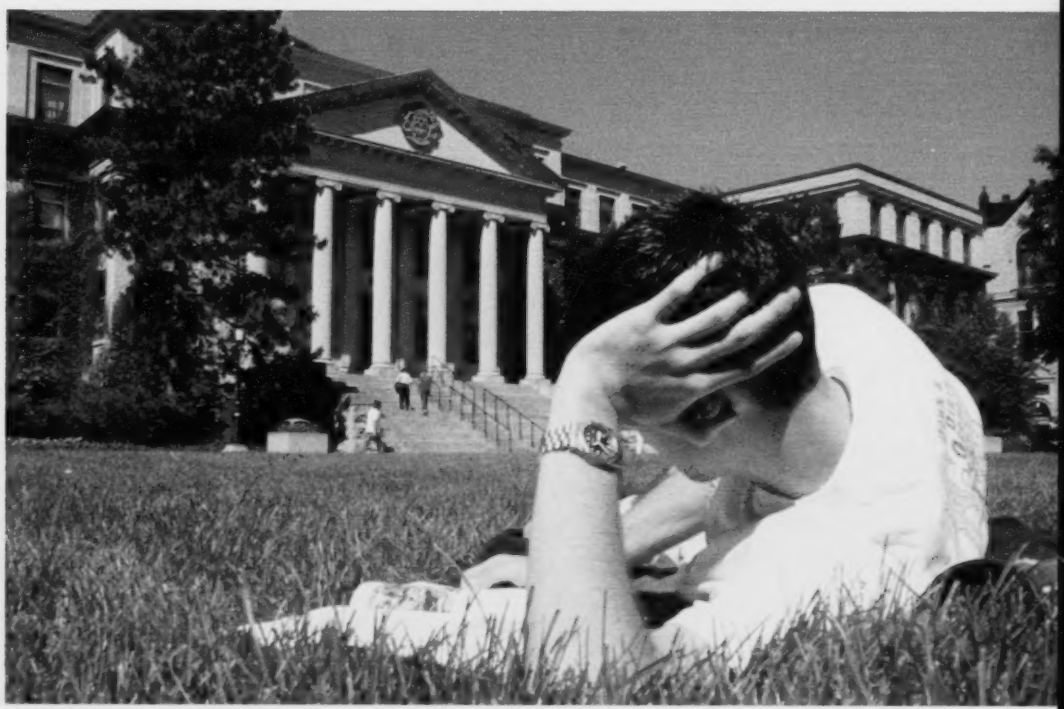

Les activités de liaison du président constituent également un moyen de mobilisation de nos intervenants. James Downey a pris sa retraite après un mandat de trois ans à la présidence du COQES le 31 mars 2010. Harvey P. Weingarten a été nommé le 1er juillet 2010.

Le Dr Weingarten a participé à environ 180 activités de sensibilisation depuis qu'il est entré en fonction en juillet 2010 (jusqu'au 31 mars 2011). Ses nombreux engagements incluent des entrevues accordées à d'importants médias imprimés, en ligne et électroniques; des consultations auprès de collèges, d'universités, d'intervenants provinciaux et fédéraux et de hauts fonctionnaires (canadiens et étrangers); des discussions avec des dirigeants d'entreprise; la présentation d'exposés dans le cadre de conférences de renom; la participation à des comités consultatifs, des comités directeurs et des groupes de travail sur l'éducation postsecondaire.

Au cours de la dernière année, le personnel du COQES a présenté plus de 45 exposés dans le cadre de conférences et d'activités ayant trait à l'éducation au Canada et à l'étranger. Parmi ces exposés :

- Ken Norrie. *Educational Quality: Can We Measure It? Can We Improve?*, présenté à l'Université Mount Royal, Calgary (Alb.), mai 2010.
- Ursula McCoy et Shuping Liu. *How did the recent economic downturn affect the labour market experiences of Ontario's College graduates? A comparison of the graduating classes of 2008 and 2009*, présenté à la conférence de 2010 de l'Association canadienne de recherche et de planification institutionnelles, Ottawa (Ont.), octobre 2010.
- R. Wiggers et C. Arnold. *Student Services Interventions for Teaching and Learning: Findings From HEQCO-Sponsored Research in Ontario Colleges*. Centennial Symposium on Scholarship of Teaching and Learning, Université Mount Royal, Banff, Canada, 2010.

ACTIVITÉS & ATELIERS 2010-2011

1 Le 23 juin 2010

Faisons le point : Rapport du Colloque sur l'enseignement et l'apprentissage dans l'enseignement supérieur, 2008

Atelier pré-conférence, 30e conférence de la Société pour l'avancement de la pédagogie dans l'enseignement supérieur

Cet atelier a donné aux praticiens de l'ensemble du pays la possibilité de discuter des constatations du livre et d'explorer à fond les modifications qui doivent être apportées au système afin d'améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans nos établissements.

2 Le 29 juin 2010

Favoriser la réussite des étudiants au niveau postsecondaire

Une des grandes priorités du COQES en matière de recherche est de veiller à ce que les étudiants qui souhaitent obtenir un diplôme vivent une expérience enrichissante et à ce qu'ils réussissent leurs études postsecondaires. C'est pourquoi le thème de la réussite des étudiants était au centre de notre conférence de recherche présentant les résultats de différentes interventions visant à améliorer l'accès aux études, le maintien des effectifs et la réussite des étudiants, ainsi que l'efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage dans les collèges et universités de l'Ontario.

3 Le 22 octobre 2010

Atelier sur l'enseignement et l'apprentissage

Le COQES a organisé un atelier d'une journée pour lancer 13 projets de recherche conçus pour évaluer et mettre en évidence des pratiques novatrices et efficaces d'enseignement et d'apprentissage dans les collèges et universités de l'Ontario. Chaque projet examine des stratégies spécifiques utilisées par des établissements pour appuyer des méthodes efficaces d'enseignement et d'apprentissage.

4 Le 6 décembre 2010

Présentation par Tim O'Neill de son rapport sur le système universitaire de la Nouvelle-Écosse

L'ancien économiste en chef de BMO a fait les manchettes nationales l'automne dernier en diffusant ses recommandations controversées pour la restructuration du système universitaire de la Nouvelle-Écosse. Ce rapport parrainé par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a, selon le Globe and Mail, reçu un accueil prudent de la part des administrateurs d'université, et selon Maclean's OnCampus, il cherche à affaiblir les universités de la province. Et il ne s'agissait là que du début puisque le secteur postsecondaire doit, à l'échelle du Canada, lutter pour assurer sa propre viabilité.

5 Le 23 mars 2011

Forum de partage sur l'enseignement dans les classes nombreuses

Le COQES mène une étude préliminaire qui décrira la manière dont les universités ontariennes s'attaquent au défi du maintien de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans les classes nombreuses. Afin de poursuivre la discussion, le COQES a organisé un forum d'une journée durant lequel les thèmes de recherche initiaux ont été révélés. Le forum a également donné aux praticiens des différents domaines d'études la possibilité de discuter entre eux et d'échanger des techniques et des méthodes pour relever avec succès les défis et possibilités que présente l'enseignement dans des classes nombreuses.

6 Le 30 mars 2011

Atelier sur le rôle des centres d'enseignement et d'apprentissage

Le COQES a organisé un atelier d'une journée pour analyser le rôle actuel et futur des centres d'enseignement et d'apprentissage des collèges et universités de l'Ontario ainsi que certaines possibilités pour les futures recherches et d'autres initiatives ayant pour but d'améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage au sein des établissements postsecondaires de l'Ontario. Le compte rendu de l'atelier sera publié par le COQES à l'automne 2011.

Le droit est offert à titre gracieux par l'Université d'Ottawa

Renforcer
notre Infrastructure

Le COQES s'efforce de rendre compte de toutes ses activités au public

En 2010-2011, certaines politiques du COQES ont été revues et mises à jour afin de les rendre conformes aux directives révisées du gouvernement et aux exigences en matière de vérification :

- mise à jour de la politique sur les ressources humaines;
- adoption des politiques révisées du gouvernement sur les voyages, les repas et l'accueil;
- création d'un nouveau cadre de délégation des pouvoirs (financiers);
- réalignement des processus financiers de manière à assurer l'autorisation préalable des dépenses et la séparation des tâches, à maintenir des contrôles et à créer des freins et des contrepoids.

Nous avons également amélioré l'accès du public aux recherches et aux activités du COQES grâce à des sommaires de style actualités, des relations étroites avec les médias et l'introduction de vidéos YouTube, de Twitter et de Facebook ainsi qu'à des résumés des exposés et des allocutions présentés par le personnel du COQES. En outre, nous affichons maintenant sur notre site Web les dépenses mensuelles de tous les cadres du COQES.

En 2011-12, des efforts seront consacrés à :

- l'actualisation du processus d'établissement de contrats de recherche;
- la renégociation de notre protocole d'entente avec le ministre de la Formation et des Collèges et Universités (prend fin en décembre 2011).

De recherche du COQES est entraîné par trois questions clés

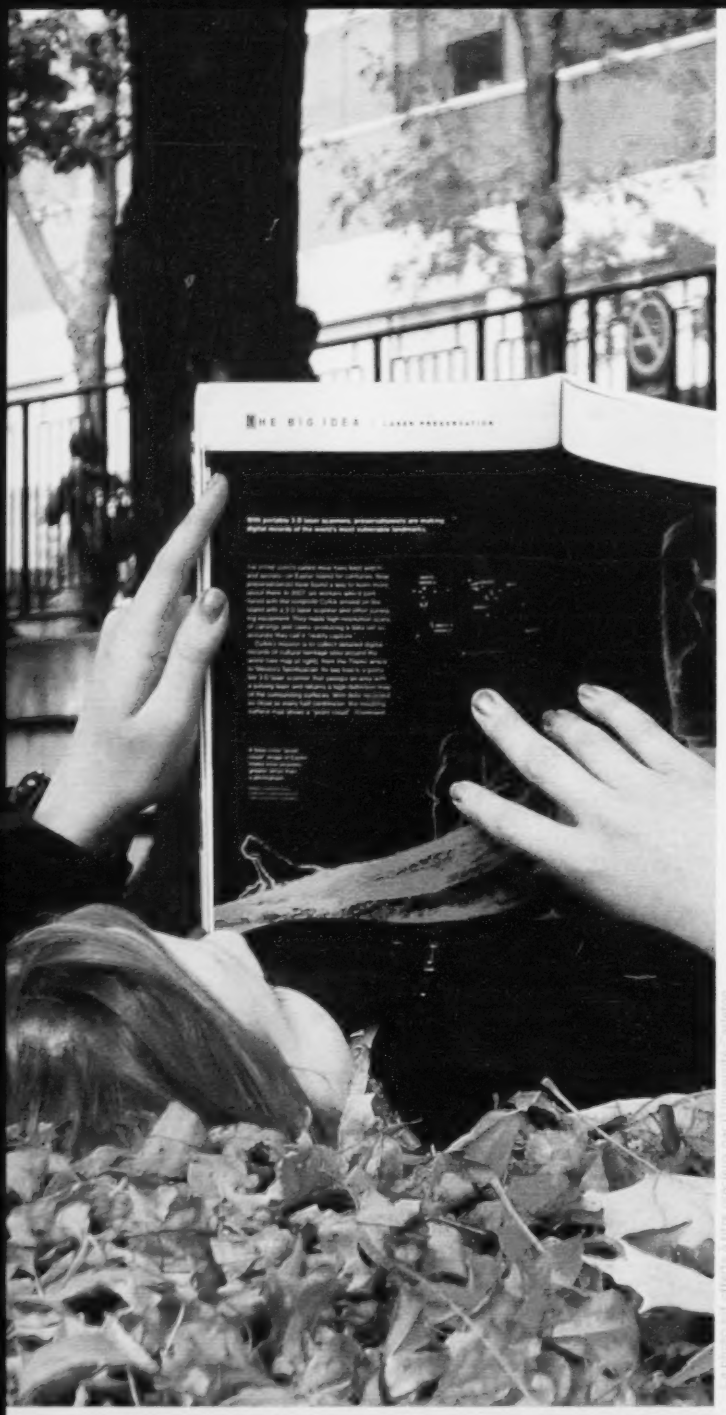

Aperçu pour 2011-2012

Le COQES poursuivra ses travaux de recherche sur l'accessibilité, la qualité et la responsabilité au cours de l'année à venir et dans le futur.

En ce qui concerne l'accessibilité et le maintien des effectifs étudiants, la recherche du COQES inclura :

- les obstacles socioculturels à l'accès et il mettra l'accent sur les groupes sous-représentés comme les étudiantes et étudiants de première génération, francophones, à faible revenu et handicapés;
- la littératie financière en éducation;
- les transitions de l'école secondaire aux études postsecondaires;
- les itinéraires et obstacles faisant partie de la transition des apprenantes et apprenants adultes vers l'éducation postsecondaire;
- l'identification des étudiantes et étudiants à risque de ne pas terminer leurs études et l'évaluation des programmes de soutien pour l'amélioration des taux de maintien au sein des effectifs et d'obtention de diplôme.

Dans le cadre de son programme en matière de qualité, la recherche du COQES portera notamment sur :

- l'efficacité de l'enseignement – des projets en cours visent l'enseignement et l'apprentissage, les pratiques efficaces pour enseigner à des classes nombreuses et l'utilisation de la technologie dans les salles de cours;
- la mesure des résultats de l'apprentissage et du caractère adéquat des compétences acquises par les étudiantes et étudiants pour réussir sur le marché du travail;
- le maintien au sein des programmes des apprentis;
- les résultats sur le marché du travail des étudiantes et étudiants ayant obtenu un doctorat;
- les taux de rentabilité des études postsecondaires.

En matière de responsabilité, les travaux de recherche du COQES incluront :

- la viabilité financière des établissements d'enseignement supérieur;
- des modèles de financement différenciés.

En 2011-12, le Conseil prévoit rendre publics 26 projets pluriannuels préparés à l'externe, quatre documents internes de recherche et dix *Rapports En question* présentement en voie d'élaboration.

ACCESSIBILITÉ
possibilité d'accéder, d'obtenir, d'utiliser, d'arriver à.

QUALITÉ
caractéristique d'un produit ou service qui remplit ou surpasse les attentes.

RESPONSABILITÉ
justification de l'utilisation des ressources publiques et de ce qu'elles rapportent.

Conseil d'administration et agents du Conseil

Le conseil d'administration du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur amène une grande diversité de perspectives au Conseil. Ses membres viennent des milieux des affaires, de l'enseignement postsecondaire et des services publics et se fondent sur leurs antécédents pour guider et soutenir les initiatives du Conseil.

Le conseil d'administration est chargé d'établir une orientation stratégique pour le Conseil et de s'assurer que ses activités restent conformes à son mandat. Le conseil d'administration du COQES s'est réuni six fois en 2010-2011 : le 18 mai, le 13 juillet, le 5 octobre, le 7 décembre et deux fois le 22 mars. Toutes les nominations au conseil sont faites par le lieutenant-gouverneur en conseil.

L'honorable Frank Iacobucci, c.c., c.r.
PRÉSIDENT

L'honorable Frank Iacobucci a eu une brillante carrière dans le secteur privé du droit, le monde universitaire, le service public et la magistrature. Il a obtenu son B.SC.C. et son LL.B. de l'université de la Colombie-Britannique. Il a ensuite reçu sa LL.M. et son diplôme de droit international de l'université de Cambridge. En 1967, il est entré à la faculté de droit de l'université de Toronto, où il a enseigné jusqu'en 1985. Il a également été vice-président des affaires internes de l'université de Toronto de 1975 à 1979 et doyen de la faculté de droit de 1979 à 1983. De 1983 à 1985, il a été vice-président et vice-recteur principal de l'université. En 1985, M. Iacobucci a été nommé sous-ministre adjoint de la Justice et procureur général adjoint du Canada. Il a été nommé juge en chef à la Cour fédérale du Canada en 1988 et juge à la Cour suprême du Canada en 1991.

Il a pris sa retraite de la Cour suprême du Canada en juin 2004 et a été président par intérim de l'université de Toronto de septembre 2004 à juin 2005. Le 1er juillet 2005, il est entré au service de Torys LLP comme avocat et a été nommé président du conseil d'administration de la société Torstar. Il est actuellement conseiller en déontologie pour l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada et membre du conseil d'administration de Tim Hortons Inc. Il est en outre membre de la Commission du droit de l'Ontario. Il est compagnon de l'Ordre du Canada.

Norie Campbell
MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Norie Campbell est première vice-présidente et avocate générale adjointe au service juridique du Groupe Financier Banque TD. De juin 2004 à janvier 2006, elle a été vice-présidente et adjointe spéciale au chef de la direction.

Avant de se joindre au service juridique du Groupe Financier Banque TD en décembre 2000, Mme Campbell a exercé le droit au sein du groupe du droit des affaires du cabinet McCarthy Tétrault. Mme Campbell est membre du conseil d'administration de la St. Christopher House Community Endowment.

Elle détient un LL.B. et une LL.M. (services bancaires et financiers) de l'Osgoode Hall Law School. Elle a été admise au barreau de l'Ontario en 1997.

Gisèle Chrétien
MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gisèle Chrétien a été présidente du Collège Boréal de Sudbury de 1998 à 2006. Auparavant, elle était vice-présidente des programmes et du soutien scolaire au Collège Boréal, ainsi que doyenne des services communautaires et de santé et directrice des services de santé.

À l'heure actuelle, Mme Chrétien est présidente du conseil d'administration de l'Hôpital régional de Sudbury et présidente du conseil d'administration de TFO. Elle est titulaire d'un diplôme en sciences infirmières du collège Cambrian, d'un B.Sc.Inf. de l'Université Laurentienne et d'une M.Ed. de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'université de Toronto.

Navin Dave
MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Navin Dave est associé directeur de l'optimisation des ressources mondiales chez KPMG. De 1984 à 1988, il a été associé responsable de la division des conseillers en gestion du bureau de Calgary. En 1994, il est allé travailler à New Delhi en Inde, à titre d'associé directeur de KPMG Inde. À son retour au Canada, il a été nommé associé directeur du bureau de Calgary et de l'Ouest du Canada.

M. Dave détient un B.Sc. en génie mécanique de l'université de Londres et une M.Sc. en génie de la production de l'université de Birmingham. Il est fellow de l'Institut des comptables agréés et consultant agréé en gestion.

Catherine Henderson
MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseillère en gestion, Catherine Henderson a déjà été rectrice de l'École d'art et de design de l'Ontario, rectrice du Collège Centennial et vice-rectrice à l'enseignement du Collège Sheridan. Durant sa brillante carrière, elle a aussi occupé divers postes d'enseignement dans d'autres grands établissements d'enseignement de l'Ontario.

Mme Henderson, Ph.D., est un membre actif de sa collectivité et fait partie du conseil d'administration de la Société canadienne de la sclérose en plaques et du comité directeur de la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto.

Elle possède un doctorat en éducation de l'Université de Toronto, une maîtrise en éducation de l'Université Brock, un baccalauréat ès arts de l'Université de Toronto et un diplôme du Collège Sheridan.

David Marshall
MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

David Marshall est recteur du Collège Mount Royal depuis 2003. Avant de travailler à ce collège, Dr. Marshall a fait une longue carrière en éducation. Il a notamment été enseignant, professeur et doyen. Avant d'occuper le poste actuel, il a été recteur de l'Université Nipissing, où il a dirigé pendant 13 ans le processus de transition vers une université indépendante. David Marshall, Ph.D., aide actuellement le Collège Mount Royal à effectuer une transition semblable.

Il est un chef de file du secteur de l'enseignement postsecondaire et a publié des ouvrages sur la gestion de l'enseignement supérieur et les études universitaires de premier cycle. Il fait partie des dirigeants de plusieurs organismes internationaux d'enseignement supérieur.

David Marshall possède un baccalauréat ès sciences de l'Université Western Ontario, un diplôme en éducation de l'Université de Lakehead, ainsi qu'une maîtrise en éducation et un doctorat en administration scolaire de l'Université d'Alberta.

Deborah Newman
MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
(sans droit de vote)

Mandat
[illegible]

En décembre 2008, Deborah Newman a été nommée sous-ministre de la Formation et des Collèges et Universités. Avant cette nomination, elle a été pendant trois ans sous-ministre de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels. Dans ce rôle, Mme Newman était responsable des services policiers et correctionnels et de la sécurité publique, notamment la Police provinciale de l'Ontario, de la supervision des services policiers municipaux, du Centre des sciences judiciaires, du Bureau du coroner en chef, du Bureau du commissaire des incendies et de la Gestion des situations d'urgence.

Avant de se joindre à la fonction publique de l'Ontario en 1987, Mme Newman a exercé divers rôles de haute direction au sein des services correctionnels de l'Alberta. Deborah Newman est titulaire d'un baccalauréat en psychologie et d'une maîtrise en criminologie de l'Université d'Ottawa et diplômée du programme des cadres de direction du secteur public de l'Université Queen's.

AGENTS DU CONSEIL

Harvey Weingarten
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
Du 1er juillet 2010 à maintenant

Ken Norrie
VICE-PRÉSIDENT DE LA RECHERCHE
Du 8 février 2007 à maintenant
PRÉSIDENT INTÉRIMAIRE
Du 1er avril 2010 au 30 juin 2010

Diana Macri
DIRECTRICE GÉNÉRALE
Du 1er décembre 2009 à maintenant

Susan Bloch-Nevitte
DIRECTRICE GÉNÉRALE DES COMMUNICATIONS
Du 7 septembre 2010 à maintenant t

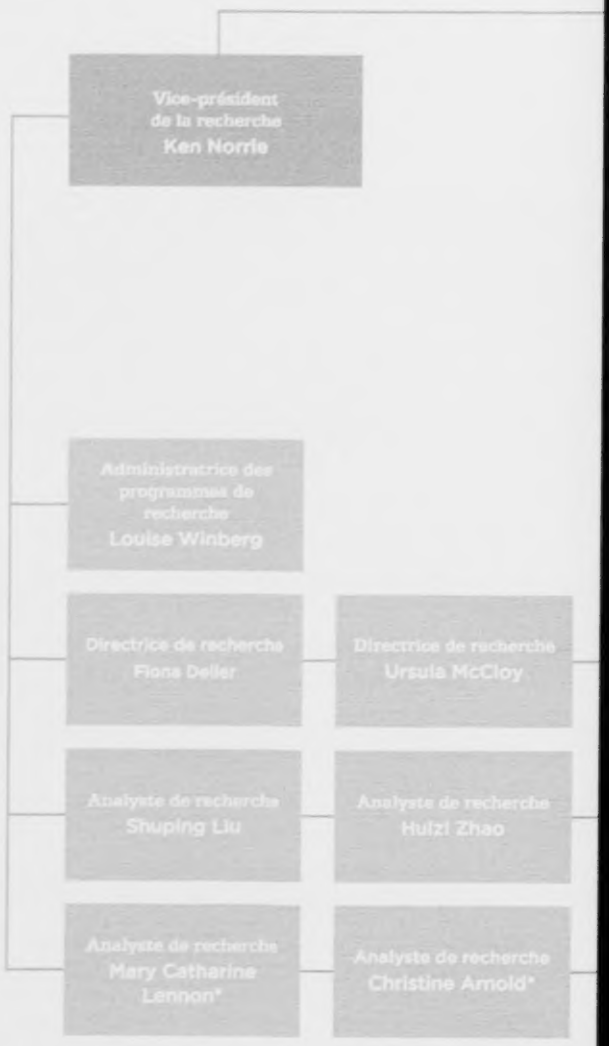

Nous sommes le COQES

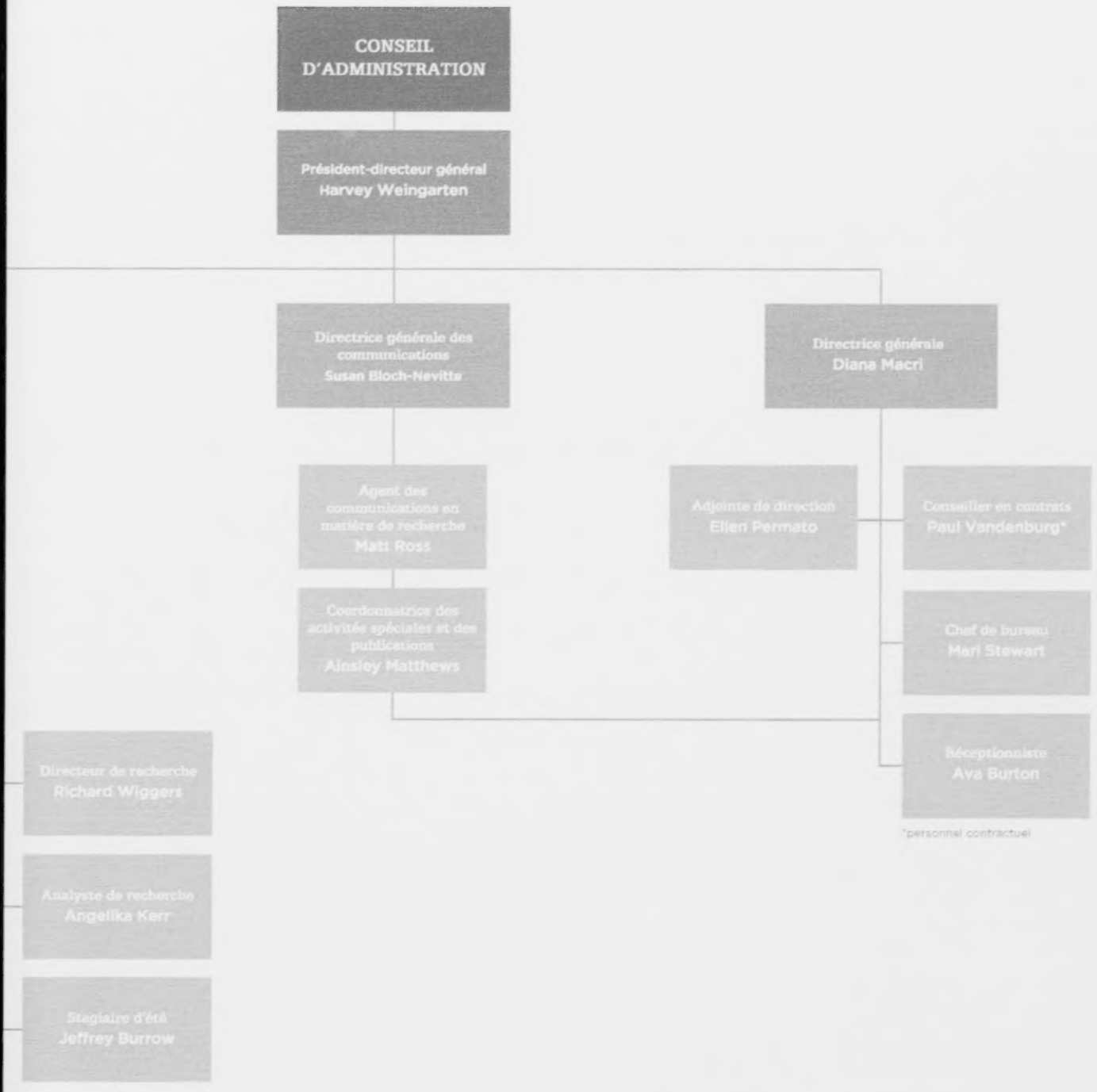

*personnel contractuel

Deloitte
Rapport de l'auditeur indépendant

DELOITTE & TOUCHE LLP
[illegible]
CANADA
[illegible]
WWW.DELOITTE.CA

Au conseil d'administration du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur :

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011 et les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur au 31 mars 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public.

Deloitte & Touche LLP

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Le 17 mai 2011

Bilan

Au 31 mars 2011

	2011	2010
Actifs financiers		
Trésorerie	1 434 592 $	752 922 $
TVH à recevoir	28 869 $	–
Intérêts à recevoir	757 $	175 $
	1 464 218 $	**753 097 $**
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	1 256 224 $	685 139 $
Montant à payer au ministère de la Formation et des Collèges et Universités (note 4)	187 160 $	113 $
Avantages incitatifs relatifs à un bail	41 800 $	80 386 $
Apports en capital reportés (note 5)	339 096 $	332 908 $
	1 824 280 $	**1 098 546 $**
Dette nette	**(360 062 $)**	**(345 449 $)**
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 6)	339 096 $	332 908 $
Charges payées d'avance	20 966 $	12 541 $
	360 062 $	**345 449 $**
Surplus cumulé	–	–

Approuvé par le conseil d'administration

ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATEUR

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	Chiffres du budget	2011 Montants réels	2010 Montants réels
Produits			
Financement provincial	5 000 000 $	4 648 185 $	5 142 352 $
Amortissement des apports en capital reportés (note 5)	155 900 $	158 580 $	168 443 $
Intérêts créditeurs	2 100 $	7 850 $	2 101 $
	5 158 000 $	**4 814 615 $**	**5 312 896 $**
Charges (Note 3)			
Gouvernance	746 000 $	797 891 $	934 488 $
Recherche	3 577 000 $	3 184 855 $	3 494 221 $
Administration	835 000 $	831 869 $	884 187 $
	5 158 000 $	**4 814 615 $**	**5 312 896 $**
Surplus de l'exercice et surplus cumulé à la fin	–	–	–

État de la variation de la dette nett

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	Budget	2011	2010
Dette nette au début	345 449 $	345 449 $	499 618 $
Surplus de l'exercice	–	–	–
Acquisition d'immobilisations corporelles	–	164 768$	13 905 $
Amortissement des immobilisations corporelles	(155 900 $)	(158 580 $)	(168 443 $)
Autres ajustements – charges payées d'avance	–	8 425 $	369 $
Dette nette à la fin	189 549 $	360 062 $	345449 $

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011	2010
Activités d'exploitation		
Surplus de l'exercice	-	-
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des apports en capital reportés	(158 580 $)	(168 443 $)
Amortissement des immobilisations corporelles	158 580 $	168 443 $
Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail	(38 586 $)	(38 584 $)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
TVH à recevoir	(28 869 $)	-
Intérêts à recevoir	(582 $)	595 $
Charges payées d'avance	(8 425 $)	(369 $)
Créditeurs et charges à payer	571 085 $	(119 442 $)
Montant à recevoir du ministère de la Formation et des Collèges et Universités	-	98 630 $
Montant à payer au ministère de la Formation et des Collèges et Universités	187 047 $	113 $
	681 670 $	**(59 057 $)**
Opération d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	164 768 $	13 905 $
Opération de financement		
Apports reportés liés aux immobilisations	(164 768 $)	(13 905 $)
(Diminution) augmentation de la trésorerie	681 670 $	(59 057 $)
Trésorerie au début	752 922 $	811 979 $
Trésorerie à la fin	1 434 592 $	752 922 $

Notes complémentaires

31 mars 2011

1. L'organisme

Création et statut

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (le « Conseil ») a été établi en vertu de la Loi de 2005 sur le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (la « Loi »). Le Conseil est un organisme de la Couronne lié au ministère de la Formation et des Collèges et Universités (le « MFCU ») et il est considéré comme un organisme des Services opérationnels.

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur est une personne morale sans capitalactions et il n'est pas assujetti à la Loi sur les personnes morales ni à la Loi sur les renseignements exigés des personnes morales. Le Conseil est assujetti au paragraphe 134(1), à l'article 132 et à l'article 136 de la Loi sur les sociétés par actions. En tant qu'organisme de la Couronne, le Conseil n'est pas assujetti aux impôts sur les bénéfices.

Le Conseil est un organisme de la Couronne et n'exerce ses pouvoirs qu'à ce titre. Les limites de la capacité du Conseil à entreprendre certaines activités sont présentées à la fois dans la Loi et dans le protocole d'entente entre le Conseil et le MFCU daté du 6 décembre 2006.

Activités du Conseil

L'objectif du Conseil consiste à aider le ministre de la Formation et des Collèges et Universités à améliorer tous les aspects du secteur de l'éducation postsecondaire, notamment la qualité de l'éducation fournie dans le secteur, l'accessibilité à l'éducation postsecondaire et la responsabilité des établissements d'enseignement postsecondaire.

Le Conseil est administré par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par décret.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur constituent des déclarations de la direction et sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus établis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP ») de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Les conventions comptables suivies par le Conseil sont les suivantes :

Comptabilité d'exercice

Les produits et les charges sont présentés selon la comptabilité d'exercice. En vertu de la comptabilité d'exercice, les produits sont constatés dans la période au cours de laquelle les opérations dont ils découlent sont réalisées ou les faits dont ils découlent se produisent; les charges sont constatées lorsque les biens sont acquis ou les services rendus et qu'une responsabilité légale est engagée ou que des transferts sont exigibles.

Paiements de transfert gouvernementaux

Le Conseil est financé uniquement par la province d'Ontario conformément aux ententes relatives au budget établies par le MFCU. Les présents états financiers reflètent les ententes de financement conclues qui ont été approuvées par le MFCU.

Les paiements de transfert reçus du MFCU sont constatés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel le paiement est autorisé et les faits donnant lieu au transfert se produisent, les critères de rendement sont remplis et des estimations raisonnables du montant peuvent être faites.

Apports reportés
Certains montants, y compris les paiements de transfert du MFCU, sont reçus conformément à la législation, à la réglementation ou à une entente et peuvent être affectés uniquement à l'exécution de certains programmes ou de travaux précis. Le financement n'est constaté à titre de produits que dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées ou les services sont fournis.

Tout montant reçu qui est affecté au financement des acquisitions d'immobilisations corporelles est présenté dans les apports en capital reportés et est constaté sur la durée de vie utile de l'actif, laquelle tient compte de la prestation des services connexes. Les apports en capital reportés sont amortis dans les produits conformément à la politique d'amortissement appliquée à l'immobilisation comptabilisée connexe.

Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique. Le coût de l'apport en immobilisations corporelles est comptabilisé à la juste valeur estimative à la date de l'apport. Lorsque la juste valeur ne peut être estimée, l'immobilisation corporelle est constatée à une valeur symbolique.

Les frais d'entretien et de réparation sont constatés à titre de charge au moment où ils sont engagés. Les améliorations qui augmentent ou prolongent de manière importante la durée de vie utile ou la capacité d'une immobilisation corporelle sont capitalisées. Les frais liés aux logiciels sont constatés à titre de charge au moment où ils sont engagés.

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Matériel informatique	3 ans
Mobilier et équipement	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

Utilisation d'estimations
Lors de la préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges présentés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces montants.

3. Répartition des charges

				2011	2010
	Gouvernance	Recherche	Administration	Total	Total
Salaires et avantages sociaux	630 916 $	1 222 303 $	256 924 $	2 110 143 $	1 951 792 $
Contrats de recherche	-	1 624 368 $	-	1 624 368 $	2 330 105 $
Contrats de consultation	31 243 $	-	1 265 $	32 508 $	205 055 $
Autres charges d'exploitation	135 732 $	338 184 $	573 680 $	1 047 596 $	825 944 $
	797 891 $	**3 184 855 $**	**831 869 $**	**4 814 615 $**	**5 312 896 $**

4. Montants à payer au ministère de la Formation et des Collèges et Universités

Conformément au protocole d'entente entre le Conseil et le MFCU, l'excédent du financement reçu sur les dépenses pourrait être remboursable et il est comptabilisé à titre de montant à payer au ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

5. Apports en capital reportés

Au cours de l'exercice, le Conseil a utilisé 164 768 $ du financement versé par le MFCU (13 905 $ en 2010) pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les fonds du MFCU utilisés pour acquérir ces immobilisations ont été inclus dans les apports en capital reportés et seront amortis dans les produits de la même façon que les immobilisations acquises.

6. Immobilisations corporelles

	2011	2010
Solde au début	332 908 $	487 446 $
Apports reçus	164 768 $	13 905 $
Moins les montants amortis dans les produits	158 580 $	168 443 $
Solde à la fin	**339 096 $**	**332 908 $**

7. Conventions de prestations de retraite

				2011	2010
	Matériel informatique	Améliorations locatives	Mobilier et équipement	Total	Total
Coût					
Solde d'ouverture	51 745 $	707 569 $	37 209 $	796 523 $	782 618 $
Ajouts	87 380 $	32 835 $	44 553 $	164 768 $	13 905 $
Cessions	-	-	-	-	-
Solde de clôture	**139 125 $**	**740 404 $**	**81 762 $**	**961 291 $**	**796 523 $**
Amortissement cumulé					
Solde d'ouverture	47 732 $	405 669 $	10 214 $	463 615 $	295 172 $
Amortissement pour l'exercice en cours	6 226 $	144 912 $	7 442 $	158 580 $	168 443 $
Rajustements	-	-	-	-	-
Solde de clôture	**53 958 $**	**550 581 $**	**17 656 $**	**622 195 $**	**463 615 $**
Valeur comptable nette	85 167 $	189 823 $	64 106 $	339 096 $	332 908 $

Le Conseil verse des cotisations pour le compte de son personnel au Régime de retraite des fonctionnaires (le « RRF ») administré par la Commission du régime de retraite de l'Ontario (la « CRRO »), lequel constitue un régime interentreprises. Le régime est un régime à prestations déterminées qui précise le montant des prestations de retraite que recevront les salariés en fonction des années de service et des taux de salaire.

Pour 2010 et 2011, les taux de cotisation se sont établis à 6,4 % du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension, plus 9,5 % de l'excédent du revenu sur le maximum des gains annuels ouvrant droit à pension.

Les cotisations d'un montant de 83 106 $ (68 620 $ en 2010) ont été effectuées à l'égard du revenu des salariés et elles sont présentées à titre de charges dans l'état des résultats.

8. Obligations locatives et autres engagements

Le Conseil a signé un bail visant des bureaux à louer d'une superficie de 7 670 pieds carrés situés au 24e étage du 1 Yonge Street, à Toronto. Le bail, d'une durée de cinq ans à compter du 15 mai 2007, a été négocié par la Société immobilière de l'Ontario. La superficie louable est passée à 7 717 pieds carrés en raison d'améliorations apportées par le bailleur en vue de respecter les exigences imposées par le Conseil dans le bail. Le loyer est payable mensuellement.

Les dispositions du bail du Conseil prévoient le versement en espèces de 25 $ par pied carré louable, à titre d'avantages incitatifs relatifs à un bail. Un montant de 192 925 $ a été reçu et une tranche de ce montant a été amortie afin de réduire les charges locatives pour l'exercice. L'amortissement se poursuivra sur la durée du bail.

Les engagements annuels minimaux en vertu des contrats de location-exploitation s'établissent comme suit :

	Locaux	Matériel de bureau
2011-2012	255 278 $	8 331 $
2012-2013	31 910 $	8 331 $
2013-2014	-	7 836 $
2014-2015	-	1 279 $
	287 188 $	**25 777 $**

9. Obligations contractuelles

La Conseil a conclu des contrats pluriannuels avec des chercheurs en milieu universitaire, en vertu desquels les projets à effectuer et les paiements prévus s'échelonneront sur plusieurs années. Ces contrats représentent des montants liés à des services de recherche qui n'ont pas encore été rendus.

	Contrats de recherche
2011-2012	725 573 $
2012-2013	355 256 $
2013-2014	37 611 $
2014-2015	11 610 $
	1 130 050 $

Conseil ontarien
de la qualité de
l'enseignement supérieur

Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Pour plus d'informations, contactez-nous au :
1, rue Yonge, bureau 2402, Toronto, Ontario M5E 1E5 Canada
Tel. : (416) 212-3893 Téléc. : (416) 212-3899
E-mail: info@heqco.ca www.heqco.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2011 ISSN 1920-4132